

**BELOR**www.belor.be – info@belor.be**BELOR a.s.b.l.**

Organisme de contrôle agréé et accrédité
 Siège social : Rue de Fonteny, 20 – 1370 Jodoigne
 Tél : 010/45.41.06 – Fax : 010/45.41.16



N° 355-INSF

RAPPORT N° 1055779

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE ET A TRES BASSE TENSION

Date du contrôle : 25/01/2024 Scellé Belor : placé	Rapport précédent : BELOR 1054994	Compteur GRD : N°20344074 Code EAN : demandé mais non disponible
Renseignements Belor Inspecteur : Thomas de Couve Appareil(s) de mesure(s) utilisé(s) : GSIR : 0479/408598 N° NME 21		Ordre de service : N°37962 Procédures utilisées : PTE_300 / PGS_200 / PGM_200 / PGR_200 Schéma des liaisons à la terre : TT (Sous-section 3.2.2.3 du Livre 1)

Renseignements d'identification

Demandeur (gestionnaire), nom prénom et @ : le propriétaire /
 Propriétaire, nom prénom / adresse et @ : Devleeshouwer – slain.devleeshouwer@outlook.be
 Installateur, nom prénom : le propriétaire / TVA : Néant /
 GRD, nom de l'entreprise distributrice d'électricité : Sibelga

Adresse de l'installation électrique faisant l'objet de la visite :**Avenue Guillaume Van Leeuw, 35 – 1140 Bruxelles**

☒ Unité d'habitation : Appartement Type de locaux : App. 1^{er} étage
☐ Parties communes d'un ensemble résidentiel Type de locaux : /
☒ Lieux et emplacements spéciaux (Chapitre 7 du Livre 1) : salle de bain

Objet de la visite

Contrôle de conformité avant mise en usage d'une installation électrique domestique (Livre 1 de l'A.R. du 03/09/2019)
☒ Nouvelle installation (Chapitre 6.4)

Description générale

Fondations du bâtiment ☒ avant le 1/10/1981 / Type de prise de terre : piquets
 Installation électrique réalisée : ☐ avant le 1/10/1981 ☒ après le 1/06/2020 ☐ après le 1/06/2023
 Tension de service : ☐ Mono 230V ☐ 2 X 230V ☒ 3 X 230V ☐ 3 X 400V + N / Protection du GRD : 25A
 Colonne d'alimentation du tableau principal : 4 x 10mm² / Interrupteur différentiel général : 40A / 300mA / type : A
 Nombre de tableaux : 2 / Nombre de différentiels en aval du différentiel général : 2 / Nombre de circuits terminaux : 3 + 13

CONCLUSION : Le présent rapport de contrôle correspond à l'état de l'installation électrique au moment de sa vérification et seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

☒ Installation électrique conforme lors du contrôle de conformité :

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 et peut être mise en usage. L'inspecteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique et a visé le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position.

☐ Ce rapport annule et remplace le rapport précédent N° /

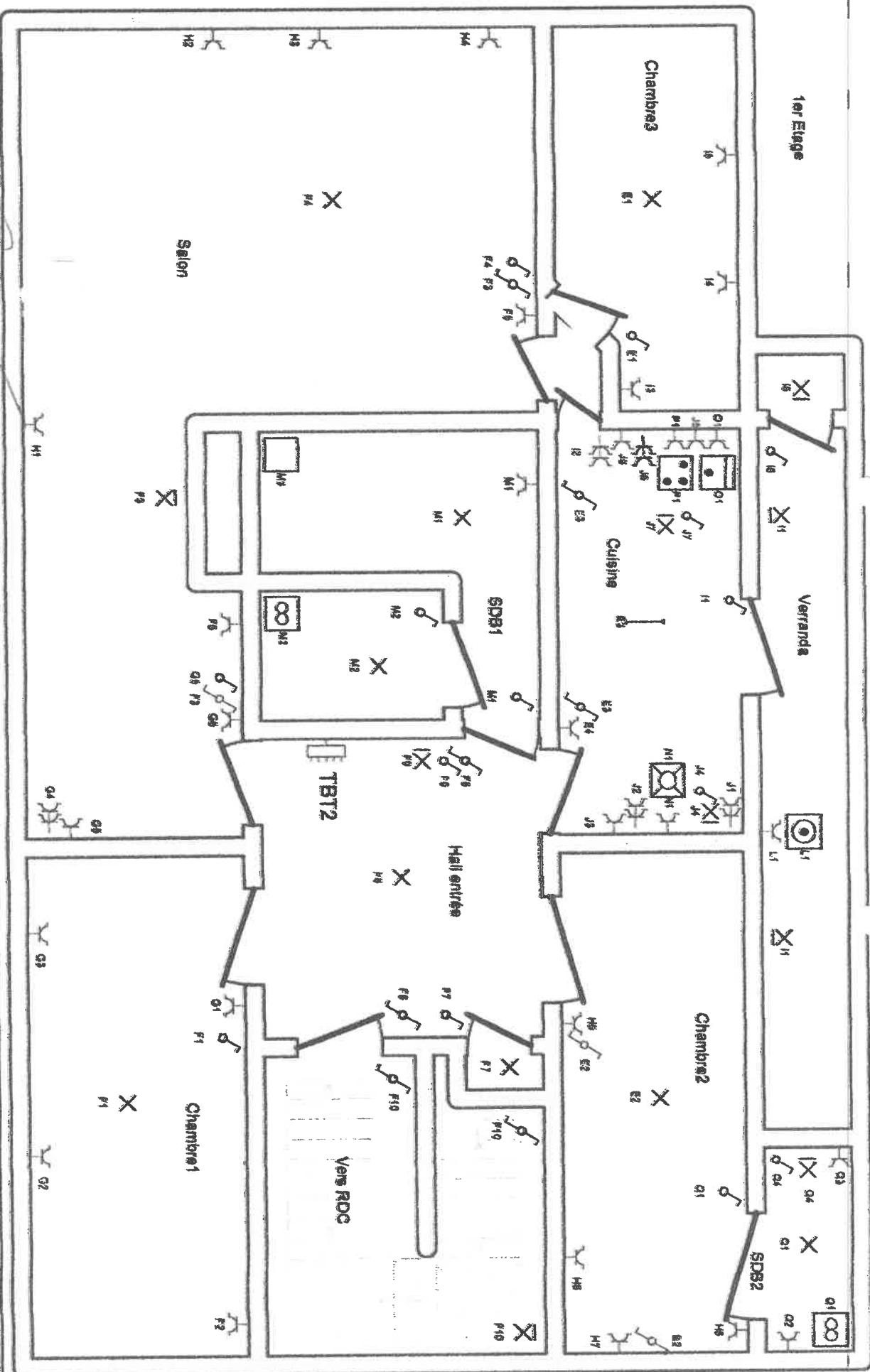
☒ La prochaine visite de contrôle est à effectuer avant le : 25/01/2049 (section 6.5.2. du Livre 1)

Merci de prendre rendez-vous au 010/45.41.06 ou via info@belor.be pour une nouvelle visite de contrôle.

Signature de l'inspecteur

Nom de la personne présente sur place
 Devleeshouwer

Visa du GRD



BELOK asbl / Rapport N°:

Inspecteur :

Date de la visite :

Signature :

Adresse de l'installation électrique

Dewieshoveer

Avenue Guillaume Van Leeuw 35 Boite 1 Etage

1140 Evere

Tel. : GSM.

Fax : GSM.

Installateur

Tel. : GSM.

Fax : GSM.

e-mail :

e-mail :

p. 3/5

schéma de position

3 x 230V ~ 50Hz